BACCALAURÉAT METIER DE LA SECURITE

Formation en apprentissage sur 2 ans.

Accessible à partir de la 1ère

Le titulaire de ce Baccalauréat professionnel est préparé aux différentes missions des métiers de la sécurité. Il assure la sûreté des espaces publics et privés. Il garantit la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Il surveille et sait détecter les situations à risques. Il maîtrise le secours à la personne, et lutte contre les divers sinistres (incendies, inondations, incidents techniques).

CONDITION D'ADMISSION :

- Être titulaire d'un CAP Agent de sécurité ou un niveau de seconde validé.
- Examen du dossier
- Entretien
- Validation par un contrat d'entreprise

DURÉE DE FORMATION :

2 ans

RYTHME D'ALTERNANCE :

- 1 semaine UFA
- 1 semaine entreprise

LIEU DE FORMATION :

Institution Jeanne D'Arc
23 rue Raymond Poincaré
55200 Commercy

DÉBUT DE FORMATION :

5 Septembre 2022

POURSUITE DES ÉTUDES :

- BTS MOS (Management Opérationnel de Sécurité)
- Concours de la fonction publique (police, armées, gendarmerie, pompier professionnel, etc..)

DEBOUCHÉS :

- Chef d'équipe en sécurité, incendie, télésurveillance
- Chef d'équipe en incendie
- Chef d'équipe en télésurveillance

PROFIL DE L'ÉTUDIANT :

- Bonne présentation générale, port de la tenue professionnelle obligatoire.
- Bonne moralité (casier judiciaire vierge)
- Expression écrite et orale correcte
- Capacité d'écoute
- Aptitude physique
- Sens aigu des responsabilités
- Gestion du stress en situation professionnelle

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Acquérir un diplôme de niveau 4 (baccalauréat) et permettre un accès aux concours de la fonction publique.
- Détenir des connaissances générales et professionnelles
- Recevoir les compétences pratique en entreprise
- Savoir prendre des responsabilités
- Être autonome en situation d'encadrement d'équipe
- Être formé à devenir de futurs professionnels de la prévention, surveillance, et de la protection des biens et des personnes.
- Obtenir une carte professionnelle (à renouveler tous les 5 ans)

Programme d'enseignement	
Volume Horaire/semaine	
Enseignement Générale	
- Français ; Histoire Géographie ; Éducation Civique et Morale	4h
- Mathématiques	3h
- Anglais	2h
- Espagnol	2h
- Arts appliqués	1h
- EPS	3h
TOTAL	**15h**
Enseignement Professionnel	
- Matières professionnels	12h
- Co intervention Français	1h
- Co intervention Mathématiques	1h
- Communication	2h
- PSE	2h
- Eco Gestion	2h
TOTAL	**20 H**
TOTAL SEMAINE 35h	

Rémunération mensuelle des apprentis sur la base de 35h		
Age de l'apprenti	**1ère année de formation**	**2ème année de formation**
Moins de 18 ans	27% du SMIC 432,84 Euros	39% du SMIC 625,21 Euros
De 18 à 20 ans	43% du SMIC 689,34 Euros	51% du SMIC 817,59 Euros
De 21 à 25 ans	53% du SMIC 849,65 Euros	61% Du SMIC 977,90 Euros
De 26 ans et plus	100% du SMIC 1603,12 Euros	100% du SMIC 1603,12 Euros